

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 4 novembre 2008 à 19h30.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 2 Monsieur Daniel Quirion
Siège no 3 Monsieur Luc Poulin
Siège no 4 Monsieur Mario Breton
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale/secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil et aux téléspectateurs à l'écoute.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2008-11-298 Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert le numéro 34 : autres items

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 OCTOBRE 2008

LÉGISLATION

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIER
5. MMQ (ASSURANCES) : ÉVALUATION DES BÂTIMENTS
6. OFFRE DE SERVICES – GESTION DES ARCHIVES : HB ARCHIVISTES, S.E.N.C.
7. CLUB BEAUX-SENTIERS : SALLE DE RÉUNION
8. MISE AU RANCART : CAMION-CITERNE

AQUEDUC – ÉGOUTS - ORDURES

9. PROJET RUE PRINCIPALE OUEST :

- 9.1) MANDAT : FRANCIS CARRIER, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
- 9.2) MANDAT : LVM TECHNISOL

URBANISME – DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10. POSITIONNEMENT : ADOPTION DE L'ARTICLE 59

11. DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ :

- 11.1) MONSIEUR JACQUELIN PARENT
- 11.2) GERMAIN BISSON

12. OFFRE D'ACHAT : 288, ROUTE DE SHENLEY OUEST

13. PROJET D'AIDE À L'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE

14. LES FLEURONS DU QUÉBEC : RÉSULTATS DE LA CLASSIFICATION

15. JOURNAL LOCAL : CONCOURS – NOM DU JOURNAL

16. OFFRE DE SERVICES : SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX BEAUCE ET CHEMIN

17. VŒUX DE NOËL : RADIO-BEAUCE

18. DÉCORATION DE NOËL

19. ABANDON DE L'ENTRETIEN DE L'EXTÉMITÉ DU RANG 6 SUD EN SAISON HIVERNALE

FINANCES

20. RAPPORT DU MAIRE

21. DÉPÔT : INDICATEURS DE GESTION 2007

22. DÉPÔT DE LA LISTE DES PAYEURS RETARDATAIRES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

23. COMPTES DU MOIS

MATÉRIEL – ÉQUIPEMENT - FOURNITURE

24. VENTE : TUYAUX DE BÉTON USAGÉS 4 PIEDS DE DIAMÈTRE

LOISIRS-TOURISME-SÉCURITÉ PUBLIQUE

25. APPEL D'OFFRES : CAMIONS INCENDIES

PERSONNEL

26. EMBAUCHE : POMPIER VOLONTAIRE

27. EMBAUCHE : EMPLOYÉ TEMPORAIRE POUR LA SAISON
HIVERNALE

28. PATROUILLE

29. VACANCES : DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINT/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

ACTIVITÉ SPÉCIALE

30. REMERCIEMENTS : ACRYLIQUE LE-BO

INFORMATION

31. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

32. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE

33. CORRESPONDANCE

34. AUTRES ITEMS

- FORMATION INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT : Q2R8
- MODIFICATIONS : RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 77-2008
- ÉLARGISSEMENT DU DIXIÈME RANG

35. PÉRIODE DE QUESTIONS

36. CLÔTURE DE LA SESSION

**3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE
LA SESSION RÉGULIÈRE DU 7 OCTOBRE 2008**

2008-11-299

Considérant que les membres du conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière du 7 octobre 2008 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'accepter le procès-verbal susmentionné rédigé par la Directrice Générale-Secrétaire-Trésorière.

4. DÉCLARATION D'INTÉRÊT PÉCUNIER

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Trés., demande aux membres du conseil présents de lui remettre le formulaire de déclaration d'intérêts financiers dûment complété pour chacun d'eux.

5. MMQ (ASSURANCES) : ÉVALUATION DES BÂTIMENTS

2008-11-300

Considérant que les membres du conseil désirent mettre à jour les valeurs des bâtiments de la municipalité pour la couverture d'assurance;

Considérant que les évaluateurs de la MRC de Beauce-Sartigan ont fourni les coûts de remplacement à neuf des bâtiments de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'assurer les bâtiments de la municipalité à 85 % de la valeur des coûts de remplacement à neuf.

6. OFFRE DE SERVICES – GESTION DES ARCHIVES : HB ARCHIVISTES, S.E.N.C.

2008-11-301

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de retenir les services de la firme H.B. Archivistes pour une période de deux semaines (8 jours) consécutives sans congés fériés au coût de 820 \$ par période de 4 jours, taxes en sus. L'achat de fournitures (boîtes, chemises, etc.) est à la charge de la Municipalité.

7. CLUB BEAUX-SENTIERS : SALLE DE RÉUNION

2008-11-302

Considérant que les membres du Club de motoneigistes Beaux-Sentiers Inc. désirent tenir leur réunion dans la salle située au deuxième étage de l'Hôtel de Ville ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser le Club de motoneigistes Beaux-Sentiers de tenir leur réunion dans la salle située au deuxième étage de l'Hôtel de Ville.

8. MISE AU RANCART : CAMION-CITERNE

2008-11-303

Considérant que le camion-citerne fut accidenté et déclaré perte totale au cours de l'été 2008 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de mettre le camion-citerne (LA56964 6 TCE665V606498) au rancart.

2008-11-304

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mettre en vente le camion-citerne et de le placer dans la cour du garage municipal situé au 289, route de Shenley Ouest.

9. PROJET RUE PRINCIPALE OUEST :

9.1) MANDAT : FRANCIS CARRIER, ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

2008-11-305 Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Francis Carrier, Arpenteur-Géomètre, pour le projet de réfection de la rue Principale Ouest.

9.2) MANDAT : LVM TECHNISOL

2008-11-306 Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de retenir les services de LVM Technisol pour l'analyse des sols en vue de la préparation des plans du projet de réfection de la rue Principale ouest.

10. POSITIONNEMENT : ADOPTION DE L'ARTICLE 59

2008-11-307 **Considérant** que suite à l'adoption de la résolution 2008-05-116, la CPTAQ et l'Union des producteurs agricoles ont agrandi la zone agricole dynamique à même la zone agroforestière ;

Considérant que la zone agricole dynamique occupait déjà la majorité du territoire ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité d'appuyer la MRC de Beauce-Sartigan dans sa demande à portée collective en vertu de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire agricole du Québec conditionnellement à la réhabilitation de la zone agroforestière.

11. DEMANDE D'AUTORISATION À LA C.P.T.A.Q. :

11.1) MONSIEUR JACQUELIN PARENT

2008-11-308 **Considérant** que Madame Sonia Pardiac et Monsieur Jacquelin Parent de la Ferme Bon-Sam souhaitent vendre une partie de leur terrain (Lots 24-D-P et 23 P rang 5 Sud Canton de Shenley), d'une superficie approximative de 97 570 pieds carrés, à Monsieur Gilles Buteau ;

Considérant que la Ferme Bon-Sam doit joindre à cette demande une résolution d'appui de la municipalité attestant qu'il ne contrevient à aucune réglementation municipale ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'appuyer Madame Sonia Pardiac et Monsieur Jacquelin Parent de la Ferme Bon-Sam dans leur demande d'autorisation à la C.P.T.A.Q. pour le lotissement des lots 24-D-P et 23 P rang 5 Sud Canton de Shenley afin de vendre à Monsieur Gilles Buteau une partie de leur terrain pour des fins agricoles.

11.2) MONSIEUR GERMAIN BISSON

2008-11-309 **Considérant** que la Fiducie B. Germain, représentée par Monsieur Germain Bisson, désire obtenir l'autorisation de la Commission de la Protection du territoire agricole du Québec afin d'utiliser à une fin autre que l'agriculture son terrain situé sur le lot 19-A du rang 8 sud du Canton de Shenley pour la construction d'un garage;

Considérant que sa demande contrevient au règlement de zonage ;

Considérant que d'autres emplacements sont disponibles dans la municipalité pour ce type de construction;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de ne pas appuyer la demande de Monsieur Bisson pour toutes les raisons susmentionnées en préambule.

12. OFFRE D'ACHAT : 288, ROUTE DE SHENLEY OUEST

2008-11-310 **Considérant** que la municipalité a reçu deux offres d'achat pour la résidence située au 288, route de Shenley Ouest ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de retenir l'offre d'achat de Monsieur Daniel Mercier au montant de deux mille quatre cents dollars (2400). Le contrat sera fait au nom de Monsieur Sébastien Mercier, fils de Monsieur Daniel Mercier et les bâtiments devront être démolis avant le 15 décembre 2008. Le maire et la directrice générale/sec.-trés. sont autorisés à signer tous les documents relatifs à cette transaction.

13. PROJET D'AIDE À L'ÉVEIL À LA LECTURE ET À L'ÉCRITURE

2008-11-311 **Considérant** que la coordonnatrice du projet d'aide à l'éveil à la lecture et à l'écriture propose à la municipalité de devenir partenaire au programme de la bibliothèque roulante pour les enfants de 0 à 5 ans ;

Considérant que pour devenir partenaire, un montant de cent dollars (100) est exigé ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'adhérer au projet de la bibliothèque roulante et de verser la somme de cent dollars (100).

14. LES FLEURONS DU QUÉBEC : RÉSULTATS DE LA CLASSIFICATION

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/sec.-trés., informe les membres du conseil que notre municipalité a obtenu deux fleurons sur une totalité de cinq lors de la classification de notre municipalité par l'organisme les Fleurons du Québec. Une copie du rapport de classification est remise à chacun des membres du conseil.

15. JOURNAL LOCAL : CONCOURS – NOM DU JOURNAL

2008-11-312 **Considérant** que dix propositions de nom de journal furent déposées lors du concours « Trouver un nom à votre journal local » ;

Considérant que le comité du journal demande au conseil municipal de sélectionner, parmi les suggestions des participants, le futur nom du journal local ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de retenir la proposition « Shenley-Info » de Monsieur Denis Bégin. Toutefois, afin de répondre aux normes de la langue française le nom utilisé sera Info-Shenley.

16. OFFRE DE SERVICES : SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX BEAUCE ET CHEMIN

Après délibérations, le conseil municipal ne désire pas adhérer au programme de la Société protectrice des animaux de Beauce-Etchemin. Les contribuables utilisant les services de ladite société devront acquitter les frais.

17. VŒUX DE NOËL : RADIO-BEAUCE

2008-11-313 **Il** est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'offrir à la population des vœux du temps des fêtes par le biais de la radio. De retenir l'offre de Radio-Beauce et d'opter pour le plan C à cent dix dollars (110) production incluse.

18. DÉCORATION DE NOËL

2008-11-314 **Il** est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'acquérir une couronne de Noël de quatre pieds de diamètre afin de décorer la façade de l'Hôtel de Ville pour la période des Fêtes au coût approximatif de cinquante dollars (50).

19. ABANDON DE L'ENTRETIEN DE L'EXTÉMITÉ DU RANG 6 SUD EN SAISON HIVERNALE

Après délibérations, les membres du conseil décident de maintenir l'entretien de la route du rang 6 Sud, et ce, sur toute sa longueur lors de la période hivernale 2008-2009.

20. RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, Monsieur Herman Bolduc fait lecture et dépose le rapport du maire traitant de la situation financière de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

21. DÉPÔT : INDICATEURS DE GESTION 2007

Le document traitant des indicateurs de gestion 2007 est déposé à chaque membre du conseil.

22. DÉPÔT DE LA LISTE DES PAYEURS RETARDATAIRES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

2008-11-315 **Considérant** que la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière dépose à chaque membre du conseil, pour consultation, la liste des payeurs retardataires envers la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité

QU'un dernier rappel soit adressé par courrier recommandé à chaque retardataire dont le montant dû excède dix dollars (10) ;

DE mandater la MRC Beauce-Sartigan pour procéder à la vente pour non-paiement de taxes ;

D'accepter qu'une entente soit conclue entre la MRC de Beauce-Sartigan et les contribuables en défaut de paiement de taxes mettant fin aux procédures de vente dès que le compte de taxes 2007 incluant les intérêts et les frais soient acquittés.

23. COMPTES DU MOIS

2008-11-316 Les comptes du mois d'octobre sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables du mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2008 au montant de 228 549.49 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 73 910.81 \$, les comptes à payer représentent 128 981.39 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 25 657.29 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal

Article 961

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2008 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2008-11-316.

Edith Quirion, D. G.- Sec.-Trés.

24. VENTE : TUYAUX DE BÉTON USAGÉS 4 PIEDS DE

DIAMÈTRE

- 2008-11-317** Il est proposé par Monsieur Mario Breton, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de Monsieur Pierre Champagne et de lui vendre la balance des tuyaux de béton usagés de 48 pouces de diamètre par 48 pouces de long pour la somme de mille dollars (1000).

25. APPEL D'OFFRES : CAMIONS INCENDIES

- 2008-11-318** **Considérant** que la municipalité doit procéder à un appel d'offres public pour l'acquisition de deux camions incendies de type autopompe-citerne ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Luc Poulin, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Secrétaire-Trésorière à engager les dépenses nécessaires pour la publication des avis publics et de fixer la date d'ouverture des soumissions au lundi 24 novembre 2008 à 14h00.

26. EMBAUCHE : POMPIER VOLONTAIRE

- 2008-11-319** **Considérant** que la direction du service des incendies recommande au conseil municipal de retenir les services de Monsieur Keven Bilodeau et de Monsieur René Quirion à titre de pompier volontaire ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur Keven Bilodeau et Monsieur René Quirion à titre de pompier volontaire.

27. EMBAUCHE : EMPLOYÉ TEMPORAIRE POUR LA SAISON HIVERNALE

- 2008-11-320** Il est proposé par Monsieur Daniel Quirion, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de retenir les services de Messieurs Gilbert Gaboury et René Quirion pour l'entretien des routes durant la période hivernale 2008-2009 lorsque nécessaire.

28. PATROUILLE

- 2008-11-321** **Considérant** que Monsieur René Quirion accepte d'effectuer la patrouille des routes pour un montant forfaitaire de quatre-vingt-quinze dollars (95) par semaine incluant l'utilisation de son véhicule (assurances incluses);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité de retenir les services de Monsieur René Quirion pour assurer la patrouille des routes à déneiger lors de la saison 2008-2009 pour un montant forfaitaire de 95 \$ par semaine incluant l'utilisation de son véhicule (assurances incluses).

**29. VACANCES : DIRECTRICE GÉNÉRALE
ADJOINTE/SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE**

2008-11-322 **Considérant** que Madame Francine Talbot, Directrice Générale adjointe/secrétaire-trésorière adjointe désire prendre sa quatrième semaine de vacances dans la semaine débutant le 16 novembre 2008 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Daniel Quirion et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Talbot à prendre sa quatrième semaine de vacances dans la semaine du 16 novembre 2008.

30. REMERCIEMENTS : ACRYLIQUE LE-BO

2008-11-323 Il est résolu unanimement de remercier sincèrement Madame Claire Boutin, Directrice Générale de l'entreprise Acrylique Le-Bo, pour le don de la plaque remise à Madame Victoria Poulin lors de son 100^e anniversaire.

31. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES À LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

**32. RAPPORT DU DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE**

Monsieur Mario Breton, délégué, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

33. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose des bordereaux de correspondance du mois d'octobre 2008. Certaines correspondances sont lues à la demande du conseil.

34. AUTRES ITEMS :

**• FORMATION INSPECTEUR EN
ENVIRONNEMENT : Q2R8**

2008-11-324 Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Mario Breton et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inscription de Monsieur Rolland Carrier à la formation Q.2 R.8 dispenser dans les locaux de la MRC de Beauce-Sartigan au montant de 185 dollars plus les frais afférents.

**• MODIFICATIONS : RÈGLEMENT D'EMPRUNT #
77-2008**

2008-11-325 **Considérant** que des corrections doivent être apportées au règlement d'emprunt # 77-2008 ayant pour titre *Règlement décrétant un emprunt de 575 000 \$ pour défrayer les coûts relatifs à l'achat de deux camions incendies*;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de retirer le premier **attendu** et de remplacer l'article 1 par le suivant :

Article 1 : Le conseil est autorisé à faire l'acquisition de deux camions incendies selon le devis descriptif de septembre 2008, tel qu'il appert de l'estimation budgétaire préparée par M. Philippe Thibodeau, chargé de projet chez Maxi Métal inc. en date du 24 septembre 2008, lesquels font partie intégrante du présent règlement comme annexes « A » et « B ». Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 575 000 \$ pour les fins du présent règlement.

• **ÉLARGISSEMENT DU DIXIÈME RANG**

2008-11-326 Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité de poursuivre les travaux d'élargissement du Dixième rang en ajoutant une dizaine de voyages de gravier.

35. PÉRIODE DE QUESTIONS

En l'absence de contribuables, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

36. CLÔTURE DE LA SESSION

2008-11-327 Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Luc Poulin et résolu à l'unanimité de mettre fin à la présente séance. Il est 21h20.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.